



# Jeux européens Paralympiques de la Jeunesse 2022\_Lathi

---

**Règles de sélection**  
Édition 2022



# SOMMAIRE

<b>Page 3</b>	Avant-propos
<b>Pages 4-7</b>	Critères généraux
<b>Page 8</b>	<b>ATHLETISME</b>
<b>Page 9</b>	<b>BOCCIA</b>
<b>Page 10</b>	<b>NATATION</b>
<b>Page 11</b>	<b>TENNIS de TABLE</b>
<b>Page 12</b>	<b>Echéancier</b>

# AVANT-PROPOS.

Organisés par le Comité Européen Paralympique, Les Jeux européens paralympiques de la Jeunesse 2022 regroupent des jeunes sportives et sportifs de plusieurs nations européennes sur quelques sports paralympiques.

Cette nouvelle édition sur le Territoire Finlandais est un point d'étape marquant pour les sportifs et sportives qui seront amenés à y prendre part. Première échéance internationale majeure pour certains, compétition de confirmation voir de transition vers le circuit international sénior pour d'autres mais pour tous une étape clef dans le parcours international les conduisant vers le haut-niveau paralympique.

Identifiée en 2022 par la fédération française handisport comme compétition de référence pour les sportifs des Collectifs « Espoirs », les disciplines sportives Athlétisme, Boccia, Natation et Tennis de Table seront au Programme des Jeunes sportifs « Handisport » sur cette échéance internationale.

Comme pour toute compétition de référence, les sélections s'appuient sur des critères généraux à respecter, des pré requis sportifs et des critères de performance à réaliser pour valider définitivement toute sélection en équipe de France.

La présence de jeunes sportifs Handisport sur cette échéance paralympique issus des collectifs « Espoirs » permettra de répondre à des objectifs différents selon les profils des sportifs :

- Obtenir une classification internationale pour confirmer la classification nationale déjà attribuée, la classification internationale étant un facteur déterminant dans une carrière internationale, le point de départ de toute performance sur la scène internationale.
- Acquérir une première expérience internationale pour certaines et certains : « apprendre à performer sur un plan international dans sa catégorie d'âge »
- Confirmer des pré dispositions et/ou des premiers résultats obtenus sur un plan européen, dans sa catégorie d'âge, en visant l'obtention d'une médaille : « apprendre à gagner » « s'habituer à gagner ».

Dans le contexte COVID qui a perturbé les saisons sportives 2021 et 2022, selon les cas de figure, le comité de sélection se réservera la possibilité de s'appuyer sur des indicateurs objectifs d'aide à la décision, en cas d'absences ou d'insuffisances de compétitions régionales ou nationales dans une ou plusieurs disciplines sportives.

# CHEMIN DE SÉLECTION PARALYMPIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

La Fédération Française Handisport (F.F. Handisport), par décision du comité directeur du 27 novembre 2020, confie la procédure de sélection de ses sportifs pour les compétitions de référence à une Commission fédérale de sélection.

## Composition de la commission fédérale de sélection (C.F.S.) pour cette échéance

Le comité directeur élu à la sortie de l'AG fédérale du 4 octobre 2020 désigne les personnes ci-après nommées ou leur représentant :

- . **Rudi VAN DEN ABBEELE** Vice-Président ou son Représentant
- . **Frank BIGNET** Directeur Technique National ou son Représentant
- . **Sami EL GUEDDARI** Directeur de la Performance ou son Représentant

## Fonctionnement de la Commission fédérale de sélection

La Commission fédérale de sélection est en charge, par délégation du Comité directeur fédéral en date du 27 novembre 2020, de l'élaboration des présentes règles de sélection et de la proposition de la liste des sportifs sélectionnés par la F.F. Handisport, dans le respect du rôle de validation attribué au Comité paralympique de sélection du CPSF.

En confiant la sélection à une Commission fédérale de Sélection, la F.F. Handisport poursuit l'objectif que ses représentants aux Jeux européens paralympiques de la Jeunesse de LAHTI 2022 soient ceux qui, potentiellement, ont les meilleures chances d'y obtenir une médaille.

En conséquence, les résultats obtenus aux *compétitions de sélection* ne seront pas les seuls critères d'aide à la décision pris en compte par la Commission fédérale de sélection, qui devra considérer tout évènement ou facteur pouvant influencer sur la réussite aux Jeux européens paralympiques de la Jeunesse de LAHTI 2022.

Un relevé des décisions sera établi.

La Commission fédérale de sélection a enfin pour objet d'étudier l'opportunité de proposer au Comité de sélection paralympique toute demande d'invitation, tout en prenant en compte l'impact sur le développement de la discipline et/ou le potentiel de l'athlète concerné à l'horizon Los Angeles 2028.

# PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA SÉLECTION PARALYMPIQUE

## A/ GRANDS PRINCIPES DE QUALIFICATION SUR UN PLAN INTERNATIONAL

La sélection des sportifs français en vue des Jeux européens paralympiques de la Jeunesse de LATHI 2022 est soumise au respect préalable des règles de qualification édictées par le Comité européen paralympique (E.P.C.) et consultables sur le site Internet de l'E.P.C.. en suivant le lien :

<https://www.europaralympic.org/>

Le respect des règles de qualification édictées par l'E.P.C. est un prérequis pour prétendre à la sélection, de sorte qu'il est un préalable nécessaire mais insuffisant à lui seul pour être sélectionné aux Jeux européens paralympiques de la Jeunesse de LATHI 2022.

## B/ COMITÉ DE SÉLECTION PARALYMPIQUE

Les Grands principes de sélection aux Jeux européens paralympiques de la Jeunesse édictés par le Comité paralympique et sportif français (CPSF) doivent être respectés. Ils sont consultables en suivant le lien suivant :

<https://france-paralympique.fr/documents/>

## C/ PRINCIPES DE SÉLECTION F.F. HANDISPORT

La fédération française Handisport proposera une liste de sportifs en cohérence avec les principes généraux de sélection du Comité Paralympique et Sportif Français définis ci-dessus. La fédération française handisport se projette sur une équipe tournée vers la performance dans une dynamique d'équipe, composée d'individualités fortes et de sportifs aux ambitions réalistes et en progression, sur la base de critères spécifiques de sélection consultables ci-après sport par sport.

## **Conditions obligatoires pour participer aux sélections paralympiques**

- Avoir une licence fédérale compétitive à jour et signée par un médecin.
- Etre de nationalité française et répondre aux règles fixées par le code de nationalité de l'E.P.C.
- Répondre aux critères internationaux E.P.C., administratifs et de classification, dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à une sélection.
- Etre à jour du suivi médical réglementaire en lien avec la réglementation en vigueur.
- Etre en règle avec la réglementation en vigueur, liée à l'usage de produits dopants.
- Répondre dans les délais indiqués ou notifiés aux demandes administratives et médicales en provenance du siège fédéral et du comité paralympique français.
- Accepter de fournir toutes les informations et pièces nécessaires à la procédure d'accréditation du Comité d'Organisation.
- Avoir fait la preuve de sa capacité à vivre en collectivité dans le respect des consignes et de ses partenaires, en lien avec les savoirs être attendus définis dans la convention de sportif(ve) Membre d'un Collectif National « Espoirs ».
- Signer et respecter les termes de la charte Paralympique aux Jeux européens paralympiques de la Jeunesse de LATHI.
- Participer à tous les stages et programmes des compétitions imposés par la commission fédérale de la discipline et répondre aux exigences de suivi d'entraînement fixées par l'Entraîneur du Collectif « Espoirs » et le Directeur de la Performance dans une perspective de succès aux Jeux européens paralympiques de la Jeunesse de LATHI : en termes de planification, de volume hebdomadaire d'entraînement, de suivi et avoir signé la convention d'engagements réciproques F.F. Handisport/Sportif(ve)s membres des Collectifs Nationaux.
- Dans les disciplines où un championnat de France existe, y participer.
- Remplir les conditions de sélection spécifiques à la discipline concernée.
- Toute situation particulière d'un(e) athlète par rapport à ces critères généraux ou critères de performance ci-après, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.



## Principe général d'acceptation des Sélections

La F.F. Handisport se réserve la possibilité de proposer au CPSF le refus d'un ou plusieurs quota(s) dans des catégories dans lesquelles le niveau sportif français apparaît insuffisant par rapport à la concurrence européenne.

A ce titre, la saisine des quotas proposés sera systématiquement discutée auprès du CPSF eu égard à la capacité des sportif(ve)s français(es) concerné(e)s à disputer le podium aux Jeux européens paralympiques de la Jeunesse dans ces catégories.

# ATHLÉTISME

Dates : lundi 27 juin au lundi 04 juillet 2022

Catégories : Athlètes debout uniquement (compétition non-ouverte aux athlètes en fauteuil)

Age : 14 à 19 ans (2003 – 2008)

## 1. Compétitions de sélection

Meeting de Maison Alfort 2021

Meeting de Poitiers 2021

Championnats de France élite | Albi 2021

Championnats de France en salle 2022

## 2. Règles de sélection

- **Classement national Jeunes 2020**

Seront présélectionnés les 8 sportives et/ou sportifs (debout) ayant obtenu le plus de points à la table de quotation IPC sur une épreuve inscrite au programme des Jeux européens paralympiques de la Jeunesse de Lathi 2022 dans leur catégorie.

- **Critères d'aide à la décision**

Le comité de sélection prendra en compte les critères d'aide à la décision complémentaires suivants :

- Participation aux différents regroupements des collectifs nationaux si sélection.
- Structuration d'entraînement.
- Progression sur la saison.

## 3. Engagements sur les épreuves

Dans le cas où plusieurs demandes sont enregistrées pour une même épreuve, la priorité sera accordée à l'athlète ayant réalisé le meilleur temps lors des compétitions de sélection, puis à défaut au meilleur temps des bilans de la saison en cours.



# BOCCIA

Dates : lundi 27 juin au lundi 04 juillet 2022

Catégories : BC1/BC2/ BC3/ BC4

Age : moins de 23 ans

## 1. Compétitions de sélection

Le Championnat de France BC 2020 (BC 2021 annulé – cause COVID)

Qualifié et présent obligatoirement sur le Championnat de France BC MARS 2022

## 2. Règles de sélection

- **Classement national Jeunes 2020**

<https://boccia.handisport.org/classement-national/>

Dans la catégorie BC1, est présélectionné le premier au classement national Jeunes dans la catégorie BC1 à l'issu des championnats de France BC 2020. (Hors joueurs listés en collectif France)

Dans la catégorie BC2, est présélectionné le premier au classement national Jeunes dans la catégorie BC2 à l'issu des championnats de France BC 2020.

Dans la catégorie BC3, est présélectionnés la première fille et le premier garçon au classement national Jeunes dans la catégorie BC3 à l'issu des championnats de France BC 2020 (hors joueurs listé en collectif France)

Dans la catégorie BC4, est présélectionné le premier au classement national Jeunes dans la catégorie BC4 à l'issu des championnats de France BC 2020

- **Stages JAP – Perfectionnement National Jeune 2021**

Les joueurs présélectionnés, devront obligatoirement avoir participé au stage de perfectionnement BOURGES 2021

- **Critères d'aide à la décision**

Le comité de sélection prendra en compte les critères d'aide à la décision complémentaires suivants :

- Assistant sportif/encadrant connu et régulier.
- Structuration d'entraînement.
- Progression sur la saison.

# NATATION

Dates : lundi 27 juin au lundi 04 juillet 2022

Catégories : S1-S13 | SB1-SB13 | SM1-SM13

Age : 18 ans et moins (2004 et plus)

## 1. Compétitions de sélection

Championnats de France 25m. | Berre-l'Étang 2021 (11 et 12 décembre 2021)

## 2. Règles de sélection

Seront présélectionnés les 6 nageuses et/ou nageurs ayant obtenu le plus de points à la table de quotation à la moyenne de leurs trois meilleures épreuves lors de la compétition de sélection.

Les sportifs ou sportives étant sélectionnés pour une compétition internationale de référence sénior sur la saison en cours ne pourront pas prétendre à une sélection sur cette compétition.

### • Critères d'aide à la décision

Le comité de sélection prendra en compte les critères d'aide à la décision complémentaires suivants :

- Pour les athlètes concernés, avoir participé aux différents regroupements des collectifs nationaux.
- Structuration d'entraînement.
- Progression sur la saison.
- Potentiel finaliste
- Classification internationale à jour ou a minima une classification nationale réalisé après septembre 2018.
- Pour les athlètes concernés, avoir répondu de manière sérieuse et ponctuelle aux sollicitations de la commission nationale natation F.F.H.

## 3. Épreuves complémentaires

Les nageuses et les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, pourront éventuellement, dans la limite des places disponibles, être engagés sur une ou plusieurs épreuves complémentaires. Ceci sous réserve de réalisation d'un minima E.P.C. (M.E.T.) et de validation par les entraîneurs nationaux.

Dans le cas où plusieurs demandes sont enregistrées pour une même épreuve, la priorité sera accordée au meilleur temps réalisé lors des compétitions de sélection, puis à défaut au meilleur temps des classements nationaux de la saison N ou N-1.

## TENNIS DE TABLE

Dates : lundi 27 juin au lundi 04 juillet 2022

Catégorie : classes 3 à 10

Age : 12 à 18 ans (2004 – 2010)

### 1. Compétitions de sélection

Premier tour du critérium fédéral

### 2. Règles de sélection

Seront présélectionnés le meilleur dans sa classe de handicaps aux points lors du premier tour du critérium fédéral dans la limite de 8 places mobilisables.

#### • Critères d'aide à la décision

Le comité de sélection prendra en compte les critères d'aide à la décision complémentaires suivants :

- Coefficient de points FFTT divisé par la classe de handicaps pour les classes de 3 à 10 avec un minimum de 85 pour les garçons et filles évoluant debout, et de 120 pour les garçons et filles évoluant en fauteuil.
- Participation aux différents regroupements des collectifs nationaux si sélection.
- Structuration d'entraînement.
- Progression sur la saison.

## ECHEANCIER

- Février 2022 : Mise en ligne du Chemin de sélection
- Mi-Mars 2022 : Comité de sélection
- Mi-Mars 2022 : Publication de la sélection sur le site Internet de la Fédération Française Handisport
- Recueil des dossiers administratifs

Dès la publication de la liste des sportifs et staffs sélectionnés pour cette échéance internationale, un recueil d'informations sera organisé pour bénéficier d'informations d'ordre :

- administratif, nécessaires et obligatoires pour répondre aux exigences du comité d'organisation, sera organisé ;
- médical/paramédical pour garantir un accompagnement optimal sur ce temps de vie collective ;
- Classification : constituer un dossier complet afin de permettre un passage en classification internationale
- sportif notamment pour tous les suivis à organiser en amont, pendant et après la compétition entre l'encadrement fédéral et les cellules d'entraînement quotidien des sportifs ;
- logistique pour les équipements sportifs et « vie quotidienne » (fauteuils ou autre).